

Au Griffon
saurin.

A Paris le 22^e May 1663 N. 196.

Monsieur;

Depuis ma dern.^e du 17^e Avril j'ay receu vos
paquets du 22. 24. et 25^e du même mois, et par
après ceux du 2^e et 10^e de Courant. ~~Par ces~~
~~lettres~~ vous avez prié que recapitulé tout le contenu
des précédentes, Pourquoi aussi je n'ay manqué de
les envoyer à la Haye; comme j'en use ordinairement
pour ma discharge: quand sur uns ou autres Articles
il m'en viendrait quelque ordre, que j'ay à vous signifier,
je vous en ferois part au plus tost. Pour le présent
je n'en ay que deux de peu d'importance, l'un
touchant les opérations des Prisons de Segondas et
du Palais d'Orange; que S. A. Madame approuve de la
manière que je vous l'ay mandé; l'autre concernant
l'extinction des deux vieux portiers du Bastion, qui elle
approuve aussi provisionnellement. jusques à mon arrivée
parde là, et jusques à autre ordre.

Sur tant d'autres imprudences que je voy
arriver parmi vous autres, tantot ^{à insouciance et simplicité de sens} par la malice
tantot par l'imprudence ^{ou folie} de d'autres
il ne vaudrait pas la peine de discourir. ^{raisonnable}
Ce ne seroit jamais faire: et pour moy, je ^{voy} me rendrais
moins libéral de mes remontrances que vous ne
m'avez peu jusques à présent, voyant qu'on ne doig
point d'en faire compte, et que, peut être, on prend
plaisir à soupçonner que j'y ay autre vüe que
celle de procurer le parfait bonheur d'icy tout
l'estat dans l'entière obéissance qu'on y doit
à son Prince souverain, Père et protecteur unique
de ses loix et sujets de quelque qualité ou Religion
qu'ils puissent estre. Ne cesses cependant d'annoncer
un oracule à son devoir. Le temps va venir que
ceux qui s'en sont acquittés comme ils doivent,
s'en trouveront tout autrement que ceux qui ^{auront} méprisé
les avis d'un véritable ami et d'intérêt, qui N. p. 23

Aussi m'informez
de tout ce qui
se passe, ni

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or title, written in a cursive script.

Main body of handwritten text, consisting of several paragraphs. The script is a dense, cursive hand, likely from the 17th or 18th century. The text is written on aged, slightly yellowed paper.

Partial view of the adjacent page on the right, showing handwritten text that continues from the previous page.

que dans le cas par Monsieur de la Roche
on a fait l'ordonnance de ce qu'il y a de
à ce regard, j'ai bien vu que le
qu'il me fait de la facilité de
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la

qui est en ce qui concerne
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la

à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la

à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la

à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la
à la fin de la lettre, et de la

W. O. L. V. E. N. D. E. R. H. A. G. 1679

